

# STATION NATIONALE DE QUALIFICATION DE LANAUD CAMPAGNE : 2018 - 2019

## PREMIERE RENTREE :

Veaux nés entre le 20 juillet 2017 et le 20 septembre 2017

N° de cheptel : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Adhérent du GROUPEMENT : .....

ou du SYNDICAT LIMOUSIN : .....

Echantillon Biologique (poils, sang...)

**BULLETIN - REPONSE**

à retourner

avant le : **09 mars 2018**

à

**LANAUD STATION**

**87220 Boisseuil**

**Tél : 05 55 06 46 06**

**Fax : 05 55 06 46 30**

**Mail : lanaud.station@limousine.org**

- souhaite qu'une commission passe dans son élevage pour y examiner le ou les veaux suivants, qu'il propose pour l'entrée à la Station Raciale du 19 et du 20 juin 2018.

Nom et Numéro du(des) veau(x)	Né(s) le :	Nom et Numéro de la mère	Test EVALIM 60 € HT*		Test Sans Cornes 10 € HT**		Prélevé par technicien d'IA
			oui	non	oui	non	

**Pour éviter les retards de filiations, prélevez simultanément le veau et sa mère, pour tous les veaux déclarés envoyez les à Ingenomix qui n'analysera que les animaux nécessaires.**

- **Atteste avoir pris connaissance** (cochez la case correspondante)

**Après de la station de Lanaud**

**à l'adresse internet suivante** <http://www.limousine.org/reglement-station.pdf>

**des conditions générales figurant dans le règlement de fonctionnement en vigueur de la Station de Lanaud ainsi que l'ensemble des documents qui y sont annexés.**

- **accepte sans réserves ces conditions générales.**

**NB :** Veuillez nous signaler, dès à présent, l'animal que vous souhaiteriez reprendre à l'issue des contrôles.

N° d'identification : .....

- Déclare qu'il s'agit de son (ses) meilleur(s) veau(x) de la campagne de naissance allant du 20 juillet 2017 au 20 septembre 2017.
- S'engage à recevoir la commission de choix et ne pas vendre les animaux concernés avant le mardi 5 juin 2018 date à laquelle il devra avoir été informé, par écrit, par LANAUD-STATION de leur éventuelle admission à la Station Nationale.

\* Tout test EVALIM demandé par l'éleveur lui sera facturé 60 € HT / veau. Test du palais fendu inclus.

\*\* Tout test Sans Cornes demandé par l'éleveur lui sera facturé 10 € HT / veau

**Pour les veaux retenus et non-présentés à l'entrée sans justificatif, l'analyse sera remboursée (sans délivrance des scores génomiques). De plus, une pénalité de 150 € prévue à l'article 33 du règlement intérieur de LANAUD STATION sera facturée.**

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(signature)